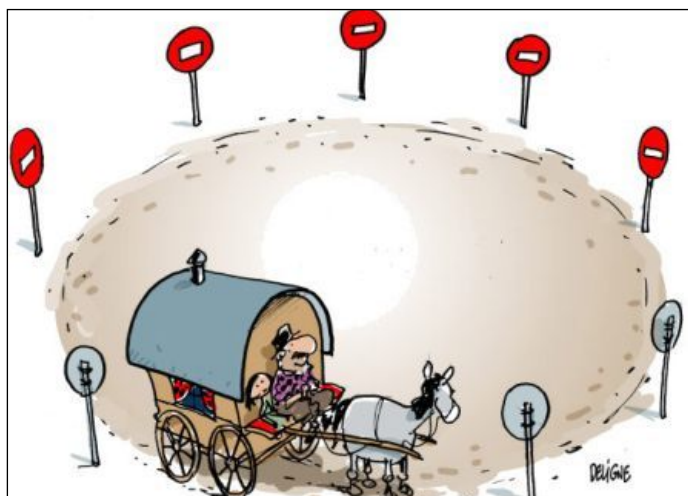

Droit économique de l'Union européenne

Quatrième année, IEP 2016-2017





Partie 1 : La libre circulation des marchandises, liberté matrice du marché intérieur

Section 1 : Les conditions d'utilisation de la libre circulation des marchandises

Paragraphe 1 : Des marchandises d'origine de l'UE

- A - La notion de marchandise
- B - L'origine de la marchandise

Paragraphe 2 : Le rattachement au droit de l'UE

- A - Une mesure étatique qui fait obstacle à la libre circulation
- B - La condition d'extranéité
- C - Le rétrécissement de la catégorie des situations purement internes

Section 2 : Le fonctionnement de l'Union douanière

Paragraphe 1 : L'interdiction des obstacles douaniers aux échanges commerciaux

- A - L'interdiction des droits de douane
- B - La définition de la taxe d'effet équivalant à un droit de douane (TEE)
- C - L'interdiction absolue des TEE (article 30 TFUE)

Paragraphe 2 : L'encadrement des politiques fiscales des Etats membres (article 110 TFUE)

- A - La notion d'imposition intérieure
- B - L'interdiction des discriminations fiscales
- C - L'interdiction du protectionnisme fiscal
- D - Les possibilités limitées d'harmonisation

Section 3 : L'interdiction des obstacles non tarifaires aux échanges

Paragraphe 1 : La notion de mesure d'effet équivalant à une restriction quantitative (MEE interdites par l'article 34 TFUE)

- A - La notion de mesure étatique
- B - L'interdiction des mesures discriminatoires
- C - L'interdiction des mesures entravant la liberté d'accès au marché national
 - 1°) Les mesures présumées entravantes
 - 2°) Le traitement juridique des "autres mesures"
- D - Le respect du principe de reconnaissance mutuelle

Paragraphe 2 : La légitimation de la frontière ou les justifications des MEE

- A - Les justifications textuelles
- B - Les justifications jurisprudentielles
- C - L'hypothèse de la protection des droits fondamentaux
- D - RM et contrôle de la proportionnalité de la mesure

Section 4 : La politique d'harmonisation des législations nationales

Revoir en utilisant le plan de Rodolphe : intensité / type d'harmonisation (et technologie de la nouvelle approche)

Paragraphe 1 : Reconnaissance mutuelle et politique d'harmonisation

- A - La culture de reconnaissance mutuelle
- B - Les difficultés de l'application de la reconnaissance mutuelle

Paragraphe 2 : Les techniques d'harmonisation

- A - Harmonisation / application du droit primaire
- B - L'harmonisation totale
- C - La "nouvelle approche"
- D - La prévention des obstacles aux échanges



Partie 2 : La libre circulation des opérateurs économiques

Section 1 : La liberté d'établissement, une liberté aboutie

Paragraphe 1 : Les principes généraux de la liberté d'établissement

- A - Les conditions d'applicabilité de la liberté d'établissement
- B - La restriction interdite
- C - Les justifications invocables

Paragraphe 2 : La liberté d'établissement des personnes morales

- A - La notion de société en droit de l'UE
- B - La liberté d'établissement à titre secondaire
- C - La liberté d'établissement à titre primaire

Section 2 : La libre prestation des services, une liberté stratégique

Paragraphe 1 : Les spécificités du marché des services

- A - Des spécificités économiques
- B - Des spécificités juridiques

Paragraphe 2 : L'impératif de décloisonnement des marchés nationaux

- A - L'interdiction des entraves discriminatoires
- B - L'interdiction des entraves à l'accès au marché
- C - Les justifications invocables

Section 3 : Une politique d'harmonisation ambiguë

Paragraphe 1 : La logique de l'harmonisation des conditions d'établissement

- A - Le passage en revue des régimes d'autorisation
- B - Les exigences interdites
- C - Les exigences à évaluer

Paragraphe 2 : La difficulté de l'harmonisation des services

- A - L'ambition du principe du pays d'origine
- B - La solution négociée dans la directive services
- C - La simplification administrative



Partie 3 : La libre circulation des citoyens européens ou la construction d'une liberté politique

Section 1 : De la libre circulation des travailleurs à la libre circulation des personnes

Paragraphe 1 : La logique économique de la libre circulation des travailleurs

A - La notion extensive de travailleur

B - L'attribution de droits fondamentaux au travailleur

Paragraphe 2 : La reconnaissance de la libre circulation des non actifs

- A - Les directives de 1990
- B - Les limites de *l'homo economicus*

Section 2 : La construction de la libre circulation du citoyen

Paragraphe 1 : La notion de citoyen

- A - La condition de nationalité
- B - L'hypothèse du retrait de la nationalité

Paragraphe 2 : La conception des droits matériels des citoyens

- A - La citoyenneté de l'Union comme statut fondamental
- B - Les limites traditionnelles du droit à la libre circulation
- C - L'interférence des politiques migratoires

Paragraphe 3 : La stratégie défensive des États membres

- A - La protection des finances publiques
- B - La protection de l'identité nationale

Bibliographie indicative

Ouvrages nécessaires à une première approche:

A lire pour structurer la matière

- MOLINIER J., De Grove-Valdeyron N., *Droit du marché intérieur européen* (3^{ème} édition, Paris: Système/LGDJ, 2011)

A lire pour compléter l'apprentissage de chaque notion

- DUBOUIS L. & BLUMANN C., *Droit matériel de l'Union européenne* (6^{ème} édition, Paris: Montchrestien, 2012)
- NOURISSAT C., *Droit communautaire des affaires* (2^{ème} édition, Dalloz: Collection Hypercours, 2005).

Autres ouvrages spécialisés:

- BARNARD C., *The Substantive Law of the EU, The Four Freedoms* (second edition, London: Oxford University Press, 2007)
- KACZOROWSKA A., *Law of the European Union. 150 Leading cases* (3rd edition, London: Old Bailey Press, 2004)
- MARTIN D., *La libre circulation des personnes dans l'Union Européenne* (Bruxelles: Bruylant, 1994)
- OLIVER P. & JARVIS M., *On Free Movement of Goods in the European Union* (5th edition, Oxford: Hart Publishing, 2010)
- WYATT D. & DASHWOOD A., *European Union Law* (6th edition, London: Sweet & Maxwell, 2011)